

Roissy, Amstelveen le 18 mars 2005

AIR FRANCE-KLM EST INTEGRE A L'INDICE FTSE4GOOD

Air France - KLM a été intégré à l'indice FTSE4Good ce 18 mars 2005.

Cette sélection a été annoncée à l'issue de l'évaluation conduite par l'organisme britannique EIRIS (Ethical Investment Research Service).

L'indice boursier extra-financier FTSE4Good mesure les performances de plus de 800 sociétés qui satisfont à des critères clairement identifiés de responsabilité sociale et environnementale. Il favorise ainsi l'investissement vers ces entreprises.

La sélection d'Air France - KLM au sein du FTSE4Good est une reconnaissance de l'exercice, par le groupe, de ses responsabilités citoyennes et de la pertinence de sa politique de développement durable.

Le groupe Air France-KLM publiera son premier rapport de développement durable le 12 juillet 2005.